

Froidchapelle

B-S du Trèfle

26 et 27 septembre 2009

REGLEMENT

B/Short comptant pour les championnats :

- de Hainaut
- Prov' Historic Hainaut



Une organisation de l'AC Froidchapellois
www.acfroidchapellois.be

Le B-Short du Trèfle

sera organisé les 26 et 27 septembre 2009 par
l'AC Froidchapellois (ASBL : 458/424/572)
Visa ASAF 009

Adresse des Vérifications administratives :
Hall Omnisports de 6440 Froidchapelle, rue Arzières

RTG = Règlement technique général

RSG = Règlement sportif général

RPR = Règlement particulier rallye

1. TIMING

31 juillet 2009 :

14 août 2009 :

28 août 2009 :

Mercredi 23 septembre :

à 12 hrs :

à 20 hrs :

à 20 hrs 30 :

Samedi 26 septembre :

à partir de 12 hrs :

à 15 hrs :

à 18 hrs :

à 18 hrs 30 :

Dimanche 27 septembre :

à 7 hrs :

à 7 hrs 30 :

à 8 hrs 45 :

à 10 hrs 15 :

à 11 hrs :

à 13 hrs 15 :

à 15 hrs 30 :

à 15 hrs 45 :

à 16 hrs 45 :

Parution du règlement.

Début des inscriptions à droits simples.

Fin de la période des engagements assurés pour les prioritaires (Art 4.2 p.245)

Clôture des inscriptions à droits simples.

Attribution des numéros chez Be, place Albert 1° 060 / 41.25.29 (jusque 22 hrs)

Affichage de la liste des engagés.

Ouverture du secrétariat

Vérifications administratives préliminaires : licences, permis de conduire, bulletins d'engagement. Délivrance des « Titres de participation » éventuels .

Distribution des road book. Début des reconnaissances.

Ouverture des vérifications techniques.

Clôture des inscriptions à droits majorés et des V.A.

Fermeture des vérifications techniques. Fin absolue des reconnaissances.

Affichage de la liste des voitures et équipages qualifiés.

Ouverture du secrétariat et du parc fermé de départ.

Vérifications techniques complémentaires éventuelles.

Officialisation de la liste des équipages qualifiés.

Départ de la boucle 1.

Départ de la 1° voiture du Prov' Historic.

Départ de la boucle 2.

Départ de la boucle 3.

Départ de la boucle 4.

Arrivée de la 1° voiture du Prov' Historic.

Arrivée du 1° concurrent.

30' après l'arrivée de la dernière voiture : affichage des résultats. - 30' plus tard : officialisation des résultats.

30' plus tard : proclamation des résultats.

2. Organisation

Art 1 : Organisation.

L'Auto Club Froidchapellois organise le « B-Short du Trèfle », rallye de type B-Short, les 26 et 27 septembre 2009. Cette épreuve sera disputée conformément aux Prescriptions de l'ASAF 2009 et au présent règlement particulier, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Comité organisateur :

Directeur de course :

Directeur de course adjoint :

Directeur de sécurité :

Directeur de sécurité adjoint :

Secrétaire du meeting :

Jauquet Alain

lic : 204

Joly Jacques

lic : 207

Jauquet Steve

lic : 202

Duchatelet Maxime

lic : 203

Dupuis Véronique

lic : 205

Officiels délégués à l'épreuve par le pouvoir sportif :

Commissaires sportifs :

Président de collège :

Membres :

Doemer A

lic : 713

Keppens E.

lic : 342

Chenot G

lic : 350

Commissaires techniques :

Président de collège :

Membres :

Menu B.

lic : 021

Bar Y.

lic : 802

Puissant J.C.

lic : 957

D'Haenens E.

lic : 384

Docq J

lic : 717

Liemans K.

lic : 902

Deneufbourg P.

lic : 382

Prévot M.

lic : 988

Vercruyse P.

lic : 348

Secrétaire technique :

Inspecteur de GT Sécurité – Homologation :

Officiels de l'épreuve mandatés par l'organisateur :

Relation concurrents :

Meunier Benoit

lic : 206

Service médical :

CRS et Croix Rouge

Responsables des E.C. : Deroubaix F. (lic 398) – Carème C. (lic 872)

Responsables sécurité des E.C. : Baerts M (lic 378) – Dejasse D. (lic 21798)

3. Modalités générales

Art 2 : Eligibilité.

Le «B-Short du Trèfle » est une épreuve de type B-Short comptant pour les championnats de Hainaut, Rallye et Prov'Historic

Art 3 : Description du parcours.

Le parcours est composé de:

4 boucles identiques d'une longueur de 36,9 Kms chacune comprenant 2 étapes de classement :

E.C. 1 : Erpion : 8 kms (100 % asphalte)

E.C. 2 : Trèfle : 8 kms (100 % asphalte)

Les 2 spéciales sont en « ligne » = pas de show.

Pour un total de 147,6 kms, dont 64 kms d' E.C.

Les concurrents de la Division Prov'Historic ne participeront pas à la dernière boucle.

Art 4 : Procédure d'engagement.

a : Engagement :

Le bulletin d'engagement complété lisiblement et accompagné de la fiche des « Vérifications » devra parvenir, par voie postale, au plus tôt le 14 août et, au plus tard, le mercredi 23 septembre à 12 hrs, à

Jauquet Alain , 40 rue de la Station à 6440 Froidchapelle

Le paiement, reprenant les frais d'engagement plus les frais d'assurance, se fera uniquement au compte bancaire 360-0610174-50 de l'ACF (mention B/Short : équipage x-x) le montant sera en dépôt avant le mercredi 23 à 12 hrs.

Les inscriptions à droits majorés (20% de supplément) seront acceptées jusqu'au samedi à 15 hrs.

Le nombre de participants est toutefois limité à 130. (Art. 4 du RPR). Si le nombre est atteint, la procédure décrite à l'art 9, des Prescriptions Sportives, sera automatiquement et intégralement appliquée.

Remarque : les pilotes prioritaires aux termes de l'art. 4.2 du RPR sont assurés d'être admis au départ pour autant que leur demande d'engagement complète et régularisée parvienne à l'organisateur avant le 28 août à 12 hrs. Passé ce délai, plus aucune préséance ne leur sera accordée et leur demande sera traitée avec l'ensemble et suivant l'ordre chronologique de réception.

b : Frais d'inscription :

Pour la Div 1,2,3 : 70 € de frais de participation et 55 € d'assurance.

Pour la Div 4 : 70 € de frais de participation et 70 € d'assurance.

Prov' Historic : 60 € de frais de participation et 55 € d'assurance.

Avec publicité obligatoire Esso.

Si publicité refusée par le concurrent, 25 % de supplément de chacun de ces montants (sauf Prov'Historic).

c : Attribution des numéros (Art 5 du R.P.R.):

L'attribution et l'affichage des numéros de départ auront lieu le mercredi 23 septembre à 20 hrs au local du club :

L'Albert 1°, chez Be, Place de 6440 Froidchapelle.

Téléphone : 060 / 41.25.29. De 20 hrs 30 à 22 h.

Art 5 : Reconnaissance – Ravitaillement - Assistance.

a : Reconnaissance : (Art.2.3.5.du RPR)

La reconnaissance du parcours devra se faire UNIQUEMENT le samedi 26 septembre, entre 12 hrs et 18 hrs.

Elle se fera avec des voitures banalisées et identifiables par l'organisateur.

Surveillance des reconnaissances :

Chaque fois que quelqu'un contrevient aux règles en matière de reconnaissances, il apporte un argument supplémentaire à la thèse de ceux qui veulent voir interdire les rallyes. Si l'envie vous vient d'enfreindre ces règles, demandez-vous, avant de passer à l'acte si, vraiment, vous voulez être, ne serait-ce qu'en partie, responsable de la disparition des rallyes.

Aucune excuse, si ce n'est le fait d'emprunter habituellement cet itinéraire dans sa vie privée, ne sera acceptée.

Des juges de faits seront affectés à la surveillance des reconnaissances et au respect de leur horaire.

Juges de faits : Jauquet Steve, licence 202 – Meunier Benoit, licence 206

b : Ravitaillement (Art.1.1.3. du RPR)

Possibilité de ravitaillement entre le PF et l'ES 1 et après l'ES 2 mais uniquement par carte aux deux pompes.

c : Assistance : (Art. 14 du RPR)

Les assistances se feront uniquement aux seuls endroits renseignés dans le road book. (ancien aérodrome).

L'assistance se fera dans le même parc après chaque spéciale.

Il est donc clairement entendu qu'en dehors de celui-ci, seules, des réparations effectuées par les membres de l'équipage utilisant du matériel embarqué et avec les moyens du bord seront autorisées.

ATTENTION : MISE HORS COURSE A LA 1^{ère} INFRACTION CONSTATEE

4. Centre de l'épreuve

Le centre de l'épreuve se trouve au hall omnisports de Froidchapelle.

Art 6 : Parc fermé :(Art. 12 du RPR)

Le parc fermé se situe sur le parking du hall omnisports de Froidchapelle.

Art 7 : Vérifications techniques :(Art. 1.1.8.et 3.3. du RPR)

Les vérifications techniques préliminaires se dérouleront le samedi 26 de 15 à 18 hrs, suivant l'ordre des numéros. Elles seront effectuées sur le parking du hall omnisports de Froidchapelle. Un road book vous sera remis au secrétariat. Respectez l'itinéraire car un C.H. sera prévu sur ce parcours.

Rappel : Si un véhicule a été refusé lors des vérifications techniques du samedi, il est interdit d'en présenter un autre en remplacement aux vérifications complémentaires du dimanche matin

Les éventuelles V.T. finales (ou approfondies en cours d'épreuve) se dérouleront au garage François, rue de Virelles à Froidchapelle **Obligatoire en cas d'accident**

Si, lors d'une compétition, un véhicule abandonne ou subit une sortie de route avec impact de quelque nature que ce soit (même sans dégâts causés apparents), il devra être présenté aux commissaires techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours.

V.T. après abandon ou sortie de route : au parc fermé

Art 8 : Vérifications administratives :

Contrôle administratif et contrôle des licences obligatoires. Hall omnisports de Froidchapelle le samedi 26/9 de 12 à 15 hrs.

ATTENTION : Il n'existe plus de licences d'un jour pour les rallyes de type « B-Shorts ». Seuls, les détenteurs de licences annuelles préalablement acquises, éventuellement assorties d'un « Titre de participation », (Voir art. 2.2.10 du RSG) seront donc admis au départ.

5. Dotation

Art 9 : Proclamation des résultats :

La proclamation des résultats se déroulera le dimanche 27 septembre au hall omnisports vers 20 h 30 selon la chronologie suivante :

- Premier équipage ou premier licencié de l'AC Froidchapellois (Div. 4)
- Premier équipage ou premier licencié de l'AC Froidchapellois (Div. 1,2,3 confondues)
- Premier équipage des différentes provinces, pilote et copilote de la même province (Div. 1.2.3 confondues)
- Les premiers de chaque classe de la Division Prov' Historic (pilote et copilote)
- 3 premiers de la Division Prov' Historic (Cl. 15, 16, 17 et 18 confondues) (pilote et copilote)
- 1° dame Div. 4
- 3 premiers de chaque classe de la Div. 4 (pilote et copilote)
- 3 premiers de la Div. 4 (pilote et copilote)
- 1° dame Div. 1-2-3. confondues
- Premier équipage féminin Div. 1,2,3. confondues
- 1° inter écurie (Art.3.9. du RSG) (Div. 1,2,3 confondues)
- 3 premiers de chaque classe des Div. 1,2,3 (pilote et copilote)
- 5 premiers de la Div. 1-2-3 confondues (pilote et copilote)

6. Points de contact

Art 10 : Permanences :

Jusqu'au samedi 26 à 10 hrs et après l'épreuve Jauquet Alain, 40 rue de la Station à 6440 Froidchapelle. Tel et fax : 060 / 41.24.60
ou : 0475 / 68.13.40 – Meunier Benoit, rue Pont Alsort 38 à 6440 Froidchapelle. Tel : 0478 / 73.42.84
A partir du 26 septembre à 10 hrs jusqu'au 27 septembre à 22 hrs Jauquet Alain au Hall . Tel : 0475 / 68.13.40 ou 060 / 41.19.48

Art 11 : Tableau d'affichage :

Le tableau d'affichage se trouvera dans la salle omnisports.

7. Divers

- A : Des road book "assistance" et "contrôle technique" vous seront distribués lors de votre passage au contrôle administratif.
- B : Des programmes seront en vente au hall à partir du samedi 12 hrs. L'entrée est gratuite.
- C : Restauration possible à la salle.
- D : Hôtels et logement : Office du Tourisme Froidchapelle. Tél : 060 / 45.91.40

8. Approbations

Art 12 :

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, les textes des Prescriptions ASAF 2009 seront d'application.

Art 13 :

Tous les cas non prévus au présent règlement, tout litige et toute contestation seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des C.S.

Le règlement a été approuvé :

pour la CSAPH, par E. Limbourg (lic 380) en date du 03 août 2009
pour l'ASAF, par B. Hayez (lic 002) en date du 24 juillet 2009.

Club organisateur : AC Froidchapellois	N°
Epreuve : B/S du Trèfle	Date : 26/27 septembre 2009
Bulletin à renvoyer pour le 23/9 à 12 h. (VOIE POSTALE UNIQUEMENT) à ACF, 40 rue de la Station à 6440 Froidchapelle	

C A S E S R E S E R V E E S A L ' O R G A N I S A T I O N			
Engagement reçu	Paiement reçu	DIVISION	Ordre d'inscription :
Le/...../2009	Le/...../2009	CLASSE	

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné, (pilote)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : HommeFemme

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Accepte **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°.Tél/ GSM : E-mail :

	ASAF		VAS	N° Licence	Type	Ecurie
	BT HT LG LX NA		AN LI OV VB WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

COPILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : HommeFemme

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N°.Tél/ GSM : E-mail :

	ASAF		VAS	N° Licence	Type	Ecurie
	BT HT LG LX NA		AN LI OV VB WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Marque : Type : Plaque n° : Année de construction : ... Châssis :

Cylindrée : ...cc Compagnie d'assurance : Police n° :

Division	*	Division 1	Classe 1	Min. B+	Classe 2	Min. B+	Classe 3		Min. A3
			(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 cc)		
Classe		Division 2	Classe 4	Min. B+	Classe 5	Min. B+	Classe 6	Min. A3	Classe 7
			(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc) A3+-A1
Division Ph : lic min PH		Division 3	Classe 8	Min. B+	Classe 9	Min. A3	Classe 10	Min. A3	Classe 11
			(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc) Min. A3
		Division 4	Classe 12		Min. A3	Classe 13	Min. A3	Classe 14	A3+-A1
			(0 à 1600 cc)			(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)	
		Classe 15	Classe 16	Classe 17	Classe 18	Classe S/R			
		(0 à 1300 cc)	(+ de 1300 à 1600 cc)	(+ de 1600 à 2000 cc)	(+ de 2000 cc)	Toutes Cylindrées			

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la réglementation ASAF 2009 et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à Le/...../.... [.....]

(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")

Joindre votre palmarès et indiquer, au verso, la priorité dont vous pouvez bénéficier (« engagement assuré » et « numéro »).

Signature du pilote

Signature du co-pilote

B/Short du Trèfle 26 et 27 septembre 2009	N°:.....
--	----------

VERIFICATIONS

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie svp)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Signature :
-------	-----------------	----------	-------------

Province :	ASAF	VAS	N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/>	HT <input type="checkbox"/>	LG <input type="checkbox"/>	LX <input type="checkbox"/>
	NA <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/>	LI <input type="checkbox"/>	OV <input type="checkbox"/>
	VB <input type="checkbox"/>	WV <input type="checkbox"/>

COPILOTE (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Signature :
-------	-----------------	----------	-------------

Province :	ASAF	VAS	N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/>	HT <input type="checkbox"/>	LG <input type="checkbox"/>	LX <input type="checkbox"/>
	NA <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/>	LI <input type="checkbox"/>	OV <input type="checkbox"/>
	VB <input type="checkbox"/>	WV <input type="checkbox"/>

VOITURE (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Marque - Type	N° de Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
.....CC

Numéros de portières/Capot avant	Elargisseurs de voies
Pare-brise feuilleté	Pneumatiques
Eclairage	Fixations des roues
Documents de bord	Fonctionnement des freins
Réservoir à essence	Anneaux de remorquage
Canalisation d'essence	Conformité de classe
Tôle pare-feu avant/arrière	Conformité de division
Arceau de sécurité	Vêtements (Combinaison)
Ceintures de sécurité / Harnais	Divers :
Batterie	Passeport ASAF PH N°
Extincteur	
Appui-tête	EN ORDRE <input type="checkbox"/>
Casque	NON CONFORME <input type="checkbox"/>
Fixations dans l'habitacle	<u>Commissaire Technique</u>
Publicités sur vitres	Nom/Cachet :
Rétroviseurs Ext. / Int.	Licence N°:
Ornement extérieur	
Echappement	SECRETARIAT :
Protections des tuyauteries	
Poids	